

## MASTER Droit privé et sciences criminelles Spécialité Procédures et voies d'exécution

Responsables	Descriptions	Informations
Olivier SALATI olivier.salati@univ-amu.fr	Type de diplôme : Spécialité à finalité indifférenciée	Droits d'inscription : 256 € (formation initiale en 2015/2016)
Philippe BONFILS philippe.bonfils@univ-amu.fr	Domaine : Droit, Économie et Gestion	<a href="http://formations.univ-amu.fr">http://formations.univ-amu.fr</a> Composante : Faculté de Droit et de Science Politique

### CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Connaissance du droit commun de la procédure civile et des différentes procédures devant les tribunaux de l'ordre privé judiciaire.

Connaissance des procédures civiles d'exécution.

Connaissance théoriques et pratiques de la justice et du déroulement des procès.

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Ce diplôme permet de préparer des carrières judiciaires dans le secteur tertiaire libéral : huissier et avocat particulièrement, sous réserve de la réussite aux examens spécifiques à ces professions. Il permet aussi de se familiariser au monde de la magistrature.

Il permet enfin d'intégrer le monde des entreprises commerciales, particulièrement les services contentieux internes assurant le recouvrement des créances de l'entreprise en étant initiateurs des mesures conservatoires ou d'exécution pratiquées par les huissiers.

### POURSUITE D'ÉTUDES

Doctorat.

Préparation du concours de l'ENM et de l'examen du CRFPA.

Préparation de l'École Nationale de Procédure (examen professionnel d'Huissier).

### STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Stage obligatoire de deux mois.

Rédaction d'un rapport de stage et d'un mémoire.

### FORMATION PROFESSIONNELLE

Stage obligatoire.

Intervention de professionnels du monde judiciaire (huissiers, magistrats, avocats).

### FORMATION ET RECHERCHE

Rédaction d'un mémoire et d'un rapport de stage.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Obtention du Master I et sélection des dossiers par le responsable de la formation.

**Informations pratiques candidatures et inscriptions : <http://facedroit.univ-amu.fr>**

### PUBLIC VISÉ

Etudiants intéressés par la procédure civile et les voies d'exécution, et les professions du monde judiciaire.

### MASTER 2

#### OBJECTIFS

Ce diplôme a pris la suite du DESS « Contentieux et procédures d'exécution » créé à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence en 1993, au lendemain de la réforme des procédures civiles d'exécution, en collaboration avec la Chambre Régionale des Huissiers de Justice et avec l'approbation de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice. Son objectif est la maîtrise du parcours judiciaire aboutissant à la décision de justice et à son exécution. Il s'agit d'assurer aux étudiants les connaissances nécessaires dans le domaine de la procédure civile nationale et européenne, et dans celui, capital pour le créancier qui veut obtenir le recouvrement de sa créance, des voies d'exécution ou saisies. Grâce aux enseignements des professionnels du monde judiciaire, ces connaissances sont adaptées à la réalité quotidienne du contentieux.

S'agissant du parcours professionnel, il reçoit un soutien important de professionnels du monde judiciaire (des magistrats, avocats et avoués y sont enseignants), et notamment des huissiers de justice parains, dès 1993, de la création de ce master II, et permet d'assurer une intégration rapide des étudiants dans la vie professionnelle, très directement vers la profession d'huissier (au sortir du diplôme, ils deviennent « plus facilement » stagiaires dans une étude pendant deux ans, avant de se présenter à

l'examen professionnel) mais aussi celle d'avocat (les étudiants préparant le CRFPA suivent en effet ce diplôme pour se préparer à l'épreuve de procédure de ce dernier examen). Il est donc très professionnalisant pour les étudiants et constitue une offre très concrète de la faculté de droit pour l'entrée facilitée dans une profession judiciaire ou d'auxiliaire de justice, les huissiers ayant aujourd'hui, toujours, le monopole de l'exécution forcée des décisions de justice en France.

### SEMESTRE 3

- Enseignements généraux (15 cr)
  - Droit de la preuve
  - Droit commun du procès
  - Grands principes de l'exécution
  - Droit du procès équitable
  - Notions fondamentales de procédure civile
- Enseignements spécifiques (15 cr)
  - Les procédures devant le T.G.I
  - Saisie immobilière
  - Recouvrement international des créances
  - Saisie des créances
  - Méthodologie de la preuve

- Le juge de l'exécution
- Déontologie des professions du droit : règles et contentieux
- Contentieux prud'homal
- Procédures collectives et voies d'exécution
- Procédure devant la Cour d'Appel
- Procédures sur requête
- Mesures conservatoires
- Les oppositions
- Droit de l'exécution dans l'espace judiciaire européen
- Approfondissement pratique des voies d'exécution

### SEMESTRE 4

- Rapport de stage (9 cr)
- Mémoire (21 cr)

### CONTACTS ORIENTATION

Visitez les sites :

- [suio.univ-amu.fr/contact](http://suio.univ-amu.fr/contact)
- [formations.univ-amu.fr](http://formations.univ-amu.fr)

